



Marie France OLIERIC
Gynécologue Obstétricienne
Présidente de Donner des ELLES à la Santé

DONNER DES ELLES À LA SANTÉ



ENSEMBLE, POUR UNE PRATIQUE DE LA MÉDECINE LIBÉRÉE DES INÉGALITÉS ET VIOLENCES SEXISTES

Avec l'émergence récente du mouvement #MeTooHôpital, les violences sexistes et sexuelles (VSS) et les inégalités de genre dans le milieu hospitalier sont plus que jamais au cœur des débats. En tant que présidente de l'association Donner des ELLES à la santé (DDL), je tiens

à rappeler notre engagement indéfectible pour faire bouger les lignes. Depuis sa création, DDL s'efforce de sensibiliser, de former et de soutenir les acteurs de la santé pour combattre les discriminations de genre et promouvoir l'égalité.



LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS) OMNIPRÉSENTES DANS LE MILIEU HOSPITALIER

Les résultats du baromètre IPSOS réalisé depuis cinq ans pour DDL, avec le soutien Janssen, montrent que la parole dans le milieu hospitalier reste encore largement bridée. Les femmes médecins sont toujours confrontées à de multiples comportements et propos sexistes. Il est crucial de rappeler que les VSS ne sont pas des incidents isolés mais des problèmes systémiques nécessitant une action collective et soutenue.

Les témoignages recueillis révèlent que la banalisation, la résignation et le sentiment d'impuissance sont omniprésents. Ces sentiments sont sou-



vent nourris par une culture d'omerta et de tolérance vis-à-vis des comportements inappropriés. En 2023, il est inadmissible que des professionnelles de santé, formées pour sauver des vies et apporter des soins, se retrouvent elles-mêmes victimes de violences et de discriminations au sein de leurs lieux de travail.

Le baromètre montre que malgré les efforts entrepris, les femmes médecins continuent de subir des agressions verbales, des gestes déplacés et des pressions psychologiques. Le chemin vers une prise de parole libérée est encore long et semé d'embûches. La libération de la parole doit être accompagnée de mesures

concrètes pour protéger et soutenir les victimes. Les établissements de santé doivent impérativement adopter des politiques de tolérance zéro et instaurer des procédures claires pour le signalement et le traitement des VSS.

LE PARCOURS DES FEMMES MÉDECINS : LA DOUBLE CHARGE PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

Outre les VSS, les discriminations de genre persistent également de manière insidieuse dans la carrière des femmes médecins. Le baromètre DDL révèle que plus d'un quart des femmes médecins à l'hôpital se sentent discriminées en raison de leur genre. Cette discrimination est particulièrement marquée lors des périodes de grossesse et de maternité. Les femmes médecins doivent souvent faire face à des remarques désobligeantes, à une surcharge de travail ou à un manque de soutien de la part de leurs collègues et supérieurs.

Les chiffres sont édifiants : seulement 24 % des femmes accèdent aux postes de PU-PH toutes spécialités confondues, y compris en dermatologie, alors qu'elles représentent 55 % des médecins à l'hôpital et 72 % en dermatologie. Cette

“ Les femmes
médecins
doivent souvent
faire face à
des remarques
désobligeantes ”



sous-représentation des femmes aux postes de responsabilité est le reflet d'un plafond de verre persistant dans le milieu médical.

Dans les barrières au développement de leur carrière qui leur sont mis ou qu'elles se mettent, les femmes médecins évoquent les projets de grossesse mais aussi la charge mentale familiale qui viendra peser sur la charge

professionnelle tout au long de leur parcours. Les femmes doivent souvent jongler entre ces responsabilités, ce qui limite leur disponibilité pour des opportunités de carrière comme les formations complémentaires, les conférences ou les projets de recherche. Cette double charge est un obstacle majeur à l'égalité des chances.

DONNER DES ELLES À LA SANTÉ AUX CÔTÉS DE LA FDVF POUR UN CHANGEMENT

C'est dans ce contexte que nous félicitons l'initiative de la FDVF (Futurs Dermato-Vénérologues de France) qui lance une enquête sur les Difficultés liées au Genre dans la Formation ou l'Exercice de la Dermatologie en France. Cette enquête représente une étape indispensable pour comprendre l'ampleur des discriminations de genre et la mise en place d'actions efficaces et ciblées.

Les résultats de cette enquête permettront de mettre en lumière les obstacles rencontrés par les femmes dans cette spécialité et de développer des stratégies pour les

surmonter. En tant que DDL, nous nous engageons à soutenir activement cette initiative et à collaborer avec la FDVF pour promouvoir des environnements de travail plus respectueux et inclusifs.

Je tiens à saluer la FDVF pour leur engagement et leur détermination à aborder ces enjeux complexes. Ensemble, nous devons continuer à sensibiliser, à former et à soutenir tous les acteurs de la santé pour construire un avenir où chaque professionnel, indépendamment de son genre, puisse exercer dans des conditions justes et égalitaires.

DDL a des partenariats avec plusieurs sociétés savantes, établissements, tutelles et le fil conducteur reste la promotion de l'égalité femme/homme (notamment dans les postes à responsabilité) ainsi que la lutte contre les VSS. Chacun à sa façon et surtout à son niveau œuvre pour faire bouger les lignes.

Participer à cette enquête est primordial pour dresser un état des lieux, le constat permet alors d'engager les actions nécessaires au changement. Nous comptons sur vous. Soyez acteur de votre avenir !